



Université
de Liège

*Les impacts de
l'Université sur la société*

CHAPITRE 1 : Présentation de l'ULg en quelques chiffres

Quelques dates

XI^e siècle : Prémisses d'une tradition intellectuelle à Liège

XV^e siècle : Premiers grades acquis par d'illustres étudiants (Pétrarque, ...). Liège est la "Nouvelle Athènes"

1496 : Inauguration du "Collège" sur l'actuelle place du 20-Août auquel succéderont le Grand Collège en Ile et l'Académie

1817 : Fondation de l'Université de Liège, université d'Etat, par Guillaume Ier, roi des Pays-Bas

La [salle académique](#) est construite en 1824.

1883 : Début de l'essaimage de l'Université : création des instituts (Anatomie, Physiologie, Pharmacie, Astrophysique, Zoologie, Botanique, ...)

1967 : Début du transfert de l'Université vers le Sart Tilman

1989 : L'ULg devient une université de la Communauté française de Belgique

Une grande Université

Plus de 20 000 étudiants

- 3300 enseignants-chercheurs
- 4600 étudiants étrangers
- 122 nationalités représentées
- 70.000 diplômés vivants
- plus de 400 docteurs *Honoris Causa*

Une Université complète

9 Facultés (Philosophie & Lettres, Droit et Science politique, Sciences, Médecine, Sciences appliquées, Médecine vétérinaire, Psychologie et Sciences de l'Education, Gembloux Agro-Bio Tech, Architecture), 1 Institut (Sciences humaines et sociales) et 1 Ecole (HEC-Ecole de Gestion de l'Université de Liège)

- 38 Bacheliers et 193 masters (dont 33% uniques en Belgique francophone), 68 masters complémentaires
- un réseau de relations comportant plus de 600 institutions dans le monde (dont 250 en Europe)

Une grande bibliothèque en mutation

Des centres donnant aisément accès aux ressources documentaires électroniques, connectés aux réseaux d'information et aux bases de données en ligne

- Plus de 3 millions de volumes consultables
- Des collections anciennes très riches : 6.500 manuscrits, 500 incunables, plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles
- Une université pionnière dans le monde en faveur de l'Open Access avec plus de 16000 publications consultables en ligne

Emploi à l'ULg

5000 emplois directs

- 3300 enseignants et chercheurs
- 1700 membres du personnel administratif, technique et ouvrier

Emploi dans l'environnement de l'Université

Plus de 5000 emplois au [Centre Hospitalier Universitaire de Liège](#)

- 2800 emplois dans le LIEGE Science Park au Sart Tilman (97 entreprises high tech)
- plus de 1500 emplois hautement qualifiés créés par les 70 spin offs en activité de l'Université de Liège (entreprises issues de la recherche)

Recherche

471 [unités de recherche](#) dans toutes les disciplines

- 20 centres de recherche interdisciplinaire de grande envergure
- 1500 chercheurs sur contrat
- 100 [chercheurs en mobilité](#)
- 75 millions d'euros de financement public à la recherche (*competitive research*)
- 50 millions d'euros de financement à la recherche par les entreprises/industries
- 1200 contrats de [recherche courants](#) , dont 43 [projets FP6](#), dans toutes les priorités thématiques
- collaboration active dans des projets de recherche avec des pays de tous les continents (78)
- [collaboration scientifique et technique dans une soixantaine de pays en développement](#)

Relations avec les entreprises

des contacts avec plus de 600 entreprises belges et étrangères

- des activités de pointe nées de la recherche appliquée :
 - 98 entreprises spin-offs de haute technologie créées, 70 en activité
 - 150 millions d'euros de chiffre d'affaires

Contact :

Université de Liège
Place du 20-Août 7
4000 Liège
BELGIQUE
Téléphone central : +32 4 366 21 11
http://www.ulg.ac.be/cms/c_5000/accueil

CHAPITRE II : Analyse de ces chiffres

Etudiants	Nombre d'étudiants	21.207	2011-2012
	Pourcentage d'étudiants étrangers	21%	2011-2012
	Nombre de nationalités différentes pour les étudiants	122	2011-2012
	Nombre de diplômés	4.682	2010-2011
	Nombre de Facultés	9	2011-2012
	Nombre d'Ecoles	1	2011-2012
	Nombre d'Instituts	1	2011-2012
	Nombre de Bacs proposés à l'ULg	38	2011-2012
	Nombre de Masters proposés à l'ULg - toutes finalités confondues	212	2011-2012
	Pourcentage de Masters uniques en CFB	33%	2011-2012
	Nombre de Masters complémentaires proposés à l'ULg	65	2011-2012

		PP	ETP	
Ressources Humaines	Nombre d'académiques	682	531,78	1/02/2012
	Nombre de scientifiques	2.744	2.482,89	1/02/2012
	Nombre de PATO	1.770	1.618,31	1/02/2012
	Personnel ULg - Total	7.298	4.718,89	1/02/2012
	Nombre de personnes physiques dépendantes du CHU	5.300		1/02/2012

Publications scientifiques	Nombre de références en open access cumulé	71.003	31/12/2011
	Nombre de références en open access en 2011	16.134	31/12/2010-31/12/2011
	Estimation du nombre d'ouvrages consultables	2.000.000	1/02/2012
	Estimation du nombre de manuscrits anciens	6.000	1/02/2012
	Estimation du nombre d'incunables	500	1/02/2012

Recherche et Relations internationales	Réseau de relations avec d'autres institutions dans le monde	712 institutions : 1537 conventions signées dans 67 pays	1/02/2012
	Réseau de relations avec d'autres institutions en Europe	487 institutions : 1108 conventions signées avec 20 pays de l'UE	1/02/2012
	Nombre de chercheurs en mobilité OUT	100	2011
	Nombre de pays partenaires actifs dans la recherche	60 pays	1/02/2012
	Nombre de pays avec lesquels l'ULg collabore dans le cadre de la CUD	62 Pays	1/02/2012

Financement de la Recherche	Pourcentage de financement public de la recherche	80%	2010
	<i>Recherche contractuelle publique par source de financement</i>		
	Communauté française	9%	2010
	FNRS et associés	39%	2010
	Région wallonne	34%	2010
	Fédéral	8%	2010
	Union européenne	8%	2010
	Autres	2%	2010
	<i>Recherche contractuelle publique par domaine scientifique</i>		
	Sciences exactes et naturelles	28%	2010
	Sciences de l'ingénieur	13%	2010
	Sciences médicales	14%	2010
	Sciences agronomiques	16%	2010
	Sciences sociales	6%	2010
	Sciences humaines	4%	2010
	Centres interdisciplinaires	18%	2010
% Financement international de la recherche	13%	2010	

Organisation de la Recherche	Nombre d'unités de recherche	471	15-04-2011
	Nombre de projets de recherche subsidés par les pouvoirs publics et privés en cours	596	1/02/2012
	Nombre de projets de recherche concourants européens	43	1/02/2012

Valorisation de la Recherche	Nombre de demandes de brevets déposées - Total	1.227	1/02/2012
	Nombre de licences signées	168	1/02/2012
	Nombre de spin off créés - Total	98	1/02/2012
	Nombre d'emplois dans les spin offs en ETP	1.559	1/02/2012
	Nombre de spin offs disparues	30	1/02/2012

Ressources financières	Chiffres d'affaires - Total	383.263 KEUR	2011
	Financement de la recherche - Total	257.811 KEUR	2011
	dont financement de la recherche par les entreprises et les industries	54.479 KEUR	2011
	dont financement de la recherche par les pouvoirs publics	58.940 KEUR	2011

Rel. Extérieures	Nombre de Docteurs Honoris Causa	358	1/02/2012
-----------------------------	----------------------------------	-----	-----------

Dictionnaire des Chiffres Clés ULg

Les statistiques portent sur les dimensions suivantes :

- Etudiants
- Ressources humaines
- Publications scientifiques
- Recherche et Relations internationales
- Financement de la Recherche
- Organisation de la Recherche
- Valorisation de la Recherche
- Ressources financières
- Relations extérieures

1 : Etudiants

Les informations liées aux étudiants sont données au départ des remontées d'informations de la base de données PENELOPE dans le datawarehouse institutionnel. Avant le 1^{er} décembre de l'année académique n, le nombre d'étudiants sera relatif à l'année académique n-1.

Nombre d'étudiants : correspond au nombre d'inscriptions principales des étudiants, tous codes de présences confondus, ce qui exclue les étudiants inscrits aux certificats et au jury communautaire.

Nombre et pourcentage d'étudiants étrangers : correspond au nombre d'inscriptions principales des étudiants dont la nationalité n'est pas belge, tous codes de présences confondus.

Nombre de nationalités différentes pour les étudiants : correspond au nombre de nationalités distinctes des étudiants comptabilisés dans « Nombre d'étudiants ».

Nombre de diplômés : correspond à la somme des inscriptions dans des séquences de formations diplômantes, ayant un code réussite égal à 32,33, 34, 35, 36, 40 et 41.

Nombre de Facultés : correspond à la somme des entités reprises sous le nom de « facultés » au sein de l'ULg.

Nombre d'Ecoles : correspond à la somme des entités reprises sous le nom d'« écoles » au sein de l'ULg.

Nombre d'Instituts : correspond à la somme des entités reprises sous le nom d'« institut » au sein de l'ULg.

Nombre de bacs proposés à l'ULg : correspond au nombre de séquences de formations diplômantes de bachelier non clôturées et organisées à l'ULg.

Nombres de Masters proposés à l'ULg : correspond au nombre de séquences de formations diplômantes de Master, toutes finalités confondues non clôturées organisées à l'ULg.

Pourcentage de Masters uniques en Communauté française : correspond au rapport du nombre de Masters organisés uniquement à l'ULg sur le total des Masters proposés en Communauté française de Belgique. Ce pourcentage est communiqué par l'AEE.

Nombre de Masters complémentaires proposés à l'ULg : Correspond au nombre de séquences de formations diplômantes de Master complémentaire, non clôturées et organisées à l'ULg.

2 : Ressources humaines

Les informations liées aux ressources humaines sont données au 1^{er} février de l'année n, sous réserve de modification dans le cadre de la validation de la remontée d'informations de la base de données ULIS dans le datawarehouse institutionnel (à l'exception des informations relatives au CHU).

Nombre d'académiques : correspond au nombre de personnes physiques distinctes et au nombre d'équivalents temps plein contractuels, classés dans la catégorie du personnel académique dans la base de données ULIS, à la date du 1^{er} février de l'année n. Avant cette date, les nombres de personnes physiques et d'ETP seront donnés à la date du 1^{er} février de l'année n-1.

Nombre de scientifiques : correspond au nombre de personnes physiques distinctes et du nombre d'équivalents temps plein contractuels, classés dans la catégorie du personnel scientifique dans ULIS, qu'il soit repris sur le budget ordinaire de l'ULg ou non, à la date du 1^{er} février de l'année n. Avant cette date, les nombres de personnes physiques et d'ETP seront donnés à la date du 1^{er} février de l'année n-1.

Nombre de PATO : correspond au nombre de personnes physiques distinctes et du nombre d'équivalents temps plein contractuels, classés dans la catégorie de personnel PATO dans ULIS, qu'il soit repris sur le budget ordinaire de l'ULg ou non, à la date du 1^{er} février de l'année n. Avant cette date, les nombres de personnes physiques et d'ETP seront donnés à la date du 1^{er} février n-1.

Personnel total en personnes physiques : correspond au comptage des personnes physiques distinctes à la date du 1^{er} février de l'année n. Avant cette date, le nombre de personnes physiques sera donné à la date du 1^{er} février de l'année n-1. Il est possible que le nombre total de personnes physiques du total ULg soit différent de la somme des personnes physiques des catégories de personnel académique, scientifique et PATO à cause des personnes ayant des doubles casquettes.

Personnel total ULg en ETP : correspond à la somme du personnel académique, scientifique et PATO, en ETP.

Nombre de personnes physiques dépendantes du CHU : correspond au nombre de personnes physiques distinctes dans une relation contractuelle avec le CHU au 1^{er} février de l'année n. Avant cette date, le nombre de personnes physiques sera donné à la date du 1^{er} février de l'année n-1.

3 : Publications scientifiques

Nombre de références en open access cumulé : correspond au nombre total de références bibliographiques archivées dans ORBi depuis sa création. Avant le début de l'année civile, le nombre de références sera donné pour l'année civile n-1 inclus (au 31 décembre de l'année n-1).

Nombre de références en open access : correspond au nombre de références bibliographiques archivées dans ORBi durant l'année civile (de décembre à décembre). Avant le début de l'année civile, le nombre de références sera celui de l'année civile n-1.

Estimation du nombre d'ouvrages consultables : correspond au nombre d'ouvrages consultables dans les différentes bibliothèques de l'ULg, estimé par le Réseau des bibliothèques.

Estimation du nombre de manuscrits anciens : correspond au nombre de manuscrits anciens dont l'ULg est propriétaire, estimé par le Réseau des bibliothèques, à la date de mise à jour.

Estimation du nombre d'incunables : correspond au nombre d'incunables dont l'ULg est propriétaire, estimé par le Réseau des bibliothèques, à la date de mise à jour.

4 : Recherche et Relations internationales

Réseau de relations avec d'autres institutions dans le monde : correspond

- au nombre d'institutions distinctes avec lesquelles l'ULg est en relation ;
- au nombre de conventions d'échange et de conventions de recherche en cours ;
- au nombre de pays distincts avec lesquels l'ULg est en relation,

calculés au départ de la mise en commun des 3 bases de données suivantes :

- Base de données des conventions d'échange, gérée par les Relations internationales ;
- Base de données des conventions de recherche (SIRe), gérée par l'ARD ;
- Base de données des contacts privilégiés du personnel académique et scientifique (5 contacts max par personne interrogée, sondage effectué en janvier 2012).

Réseau de relations avec d'autres institutions en Europe : correspond

- au nombre d'institutions distinctes avec lesquelles l'ULg est en relation ;
- au nombre de conventions d'échange et de conventions de recherche en cours ;
- au nombre de pays distincts avec lesquels l'ULg est en relation,

calculés en ne considérant que les 27 pays membres de l'Union Européenne, et au départ de la mise en commun des 3 bases de données suivantes et :

- Base de données des conventions d'échange, gérée par les Relations internationales ;
- Base de données des conventions de recherche (SIRe), gérée par l'ARD ;
- Base de données des contacts privilégiés du personnel académique et scientifique (5 contacts max par personne interrogée, sondage effectué en janvier 2012).

Nombre de chercheurs en mobilité out : correspond à une estimation faite par l'ARD, à défaut de base de données reprenant la mobilité du personnel académique et scientifique. Le nombre est donné pour l'année civile n-1.

Nombre de pays partenaires actifs dans la recherche : correspond au nombre de pays distincts repris dans le champ « partenaires », pour toutes les conventions de recherche en cours encodées dans la base de données SIRE, à la date de mise à jour.

Nombre de pays avec lesquels l'ULg collabore dans le cadre de la Coopération au développement : correspond au nombre de pays distincts repris dans la base de données du CECODEL pour tous les projets acceptés, à la date de mise à jour.

5 : Financement de la recherche

Il existe 2 approches différentes pour aborder la notion de financement de la recherche :

- Une approche par les dépenses qui consiste à identifier les montants dépensés à posteriori et à en identifier la source ;
- Une approche par les recettes qui consiste à identifier la source des recettes effectivement perçues.

Certains indicateurs sont calculés au départ de l'approche dépenses ou recettes.

5.1 Financement de la recherche - Approche dépenses

Pourcentage de financement public de la recherche : correspond au pourcentage de financement de la recherche par des organismes publics (Communauté française, FNRS et fonds associés, Régions, Fédéral).

Les sources de financement publiques sont celles définies par le CRef.

Le pourcentage est issu du rapport « faits et chiffres » réalisé par l'ARD pour chaque année civile et est relatif à l'année civile n-2, étant donné que l'ARD attend les données comptables clôturées et révisées pour réaliser ce document.

Recherche contractuelle publique par source de financement : correspond au pourcentage de financement de la recherche par source de financement : Financement de base institutionnel, Fonds propres, Communauté française, FNRS et fonds associés, Régions, Fédéral, Autres fonds publics belges, Fonds publics européens, étrangers et internationaux et autres sources de financement.

Les sources de financement sont celles définies par le CRef.

Les pourcentages sont issus du rapport « faits et chiffres » réalisé par l'ARD pour chaque année civile et sont relatifs à l'année civile n-2, étant donné que l'ARD attend les données comptables clôturées et révisées pour réaliser ce document.

Recherche contractuelle publique par domaine scientifique : correspond au pourcentage de financement de la recherche par domaine scientifique.

Les domaines scientifiques définis par le CRef sont : Sciences exactes et naturelles, Sciences de l'ingénieur, Sciences médicales, Sciences agronomiques, Sciences sociales, Sciences humaines, Centres interdisciplinaires.

Les pourcentages sont issus du rapport « faits et chiffres » réalisé par l'ARD pour chaque année civile et sont relatifs à l'année civile n-2, étant donné que l'ARD attend les données comptables clôturées et révisées pour réaliser ce document.

5.2 Financement de la recherche - Approche recettes

Pourcentage de financement international de la recherche : correspond au pourcentage de financement de la recherche provenant de l'international au départ de l'ensemble des recettes reçues en année n-2, en partant de l'hypothèse que tous les projets FEDER et INTERREG sont financés à 50% par l'Union Européenne et, en ne tenant pas compte des factures à établir et des montants qui ne font que transiter par l'ULg.

6 : Organisation de la recherche

Nombre d'unités de recherche : correspond au nombre d'unités de recherche détaillées dans l'Annuaire de l'ULg, mis à jour manuellement par les affaires académiques pour l'année civile n-1.

Nombre d'entités structurelles de recherche : indicateur à définir.

Nombre d'entités thématiques de recherche : indicateur à définir.

Nombre de projets de recherche concourants subsidiés par des fonds publics et/ou privés : correspond au nombre de conventions en cours identifiées dans la base de données SIRE, à la date de mise à jour.

Nombre de projets de recherche concourants européens subsidiés par des fonds publics et/ou privés : correspond au nombre de conventions en cours identifiées dans la base de données SIRE, à la date de mise à jour, ayant pour source de financement l'Union Européenne.

7 : Valorisation de la recherche

Nombre total de demandes de brevets déposées : correspond au nombre total de demandes de brevets d'invention déposées, tel que renseigné dans la base de données de l'Interface Titan. Il ne s'agit pas du nombre de brevets d'invention délivrés mais ce chiffre constitue néanmoins un indicateur pertinent du potentiel d'invention de l'Institution. Ce nombre est donné à la date de mise à jour.

Nombre de licences signées : correspond au nombre de licences signées permettant la vente d'un droit d'utilisation d'une invention, tel que renseigné dans la base de données de l'Interface LIEU. Le calcul du nombre de licences a démarré à partir de l'année 1999. Le chiffre reprend le nombre de licences signées à la date de mise à jour.

Nombre total de spin offs créées : correspond au nombre d'entreprises spin offs créées par des membres de l'ULg, à la date de mise à jour, tel que renseigné dans la base de données de l'Interface Titan.

Nombre total de spin offs disparues : correspond au nombre d'entreprises spin offs créées par des membres de l'ULg, et déclarées en faillite à la date de mise à jour tel que renseigné dans la base de donnée de l'interface Titan.

8 : Ressources financières

Les informations financières sont données pour l'année civile n-1 par l'ARF, sous réserve de modification dans le cadre de la clôture des comptes.

Total financement de la recherche : correspond à 25% de l'allocation de fonctionnement reçue de la CfB, du subside fédéral à la recherche, des fonds spéciaux et d'une estimation du coût moyen des FNRS FRIA.

Financement de la recherche par les entreprises et les industries : correspond au total des montants repris dans les OTPs P.

Financement de la recherche par les pouvoirs publics : correspond à 25% de l'allocation de fonctionnement reçue de la CfB, du subside fédéral à la recherche, et des fonds spéciaux.

9 : Relations extérieures

Nombre de Docteurs Honoris Causa : à la date de mise à jour communiquée par l'AEE.

CHAPITRE III : L'ULg, un employeur de grande envergure

On rencontre à l'ULg plusieurs catégories de personnel

- Le personnel **académique** (professeurs ordinaires, chargés de cours, ...)
- Le personnel **scientifique définitif** (premiers assistants, chefs de travaux,...) **ou temporaire** (assistants, chercheurs ...) (ce sont des personnes encadrant les enseignements, effectuant des recherches)
- Le personnel **administratif, technique et ouvrier** (PATO)

Outre ces différentes catégories, on distingue encore le personnel selon la source de financement par laquelle il est payé. On distingue alors le personnel :

- **rémunéré par le budget ordinaire** composé de l'allocation de fonctionnement (c'est-à-dire un subside versé chaque année par la Communauté française à l'Université), des droits d'inscription des étudiants, des revenus des biens meubles et immeubles. Parmi ce personnel, on retrouve du personnel:
 - **statutaire** (arrêté de nomination)
 - **patrimoine au sens strict** (contrat de travail)
- **rémunéré par des sources extérieures de financement**, on parle alors de personnel "[sur conventions](#)" [et de "prestations pour tiers"](#) (ancienne dénomination "art. 63"). Ce personnel est toujours engagé sous contrat de travail.

En nombre de personnes

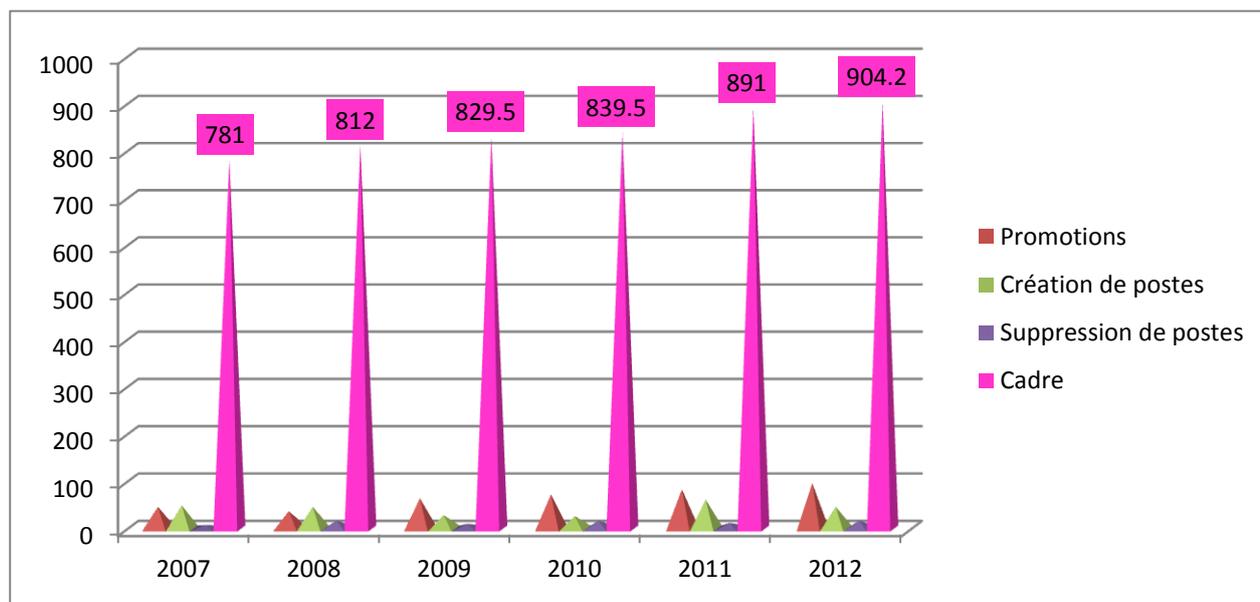
		Aca	PATO	Scient.	Total
2011	BO	650	1121	976	2747
	art 63		609	1113	1722
	FNRS/FRIA			559	559
	total	650	1730	2648	5028

Augmentation des effectifs sur les 8 dernières années (nouvelles missions, fusions avec Hautes écoles, ...)

		Acad.	PATO	Scientif.	Total
2003	BO	451	846	733	2030
	art 63	0	488	841	1329
	FNRS/FRIA		1	379	380
	total	451	1335	1953	3739
2005	BO	547	852	816	2215
	art 63		509	908	1417
	FNRS/FRIA		1	402	403
	total	547	1362	2126	4035
2007	BO	569	846	842	2257
	art 63	0	493	875	1368
	FNRS/FRIA		1	483	484
	total	569	1340	2200	4109
2009	BO	579	912	843	2334
	art 63		508	912	1420
	FNRS/FRIA			549	549
	total	579	1420	2304	4303
2010	BO	643	1079	861	2583
	art 63		610	1110	1720
	FNRS/FRIA			573	573
	total	643	1689	2544	4876
2011	BO	650	1121	976	2747
	art 63		609	1113	1722
	FNRS/FRIA			559	559
	total	650	1730	2648	5028

Détail sur ces 5 dernières années

	Promotions	Création de postes	Suppression de postes	Cadre
2007	46	49	7,5	781
2008	37	46	16,5	812
2009	64	28,5	10	829,5
2010	72	26,5	16,5	839,5
2011	83	61	12	891
2012	96	46,25	16,5	904,2



Offre d'emplois variés et opportunité d'une véritable carrière professionnelle

On distingue donc

- le personnel académique
- le personnel scientifique
- **le personnel de direction, administratif, technique et ouvrier** parmi lequel on retrouve un panel de métiers très variés:
 - domaine administratif (secrétaire, comptable, juriste, analyste financier, assistant social, documentalistes, ...)
 - domaine technique au service de l'enseignement et de la recherche (assistant de laboratoire clinique, technicien chimiste, électromécanicien, technicien en radiographie, technicien audiovisuel...)
 - domaine technique au service de l'infrastructure et des bâtiments (ingénieur, architecte, dessinateur, menuisier, électricien, conducteur de chantier, jardinier, palefrenier, agent d'accueil...)
 - domaine informatique (informaticien, programmeur, gestionnaire de réseaux, ...)

	Promotions 2012	Création de postes	Cadre 2012
de direction (personnel de formation universitaire -niveau master) (ex: juriste, économiste, architecte, master en communication, ...)	29,00	10,25	159,75
administratif (niveau bachelier en général) (ex: secrétaire, comptables, documentalistes,...)	37,00	19,00	404,65
technique (niveau bachelier en général) (ex: bachelier en chimie, dessinateur, électricien, conducteur de travaux, ...)	19,00	9,00	170,25
de gestion (ouvrier) (palefrenier, jardinier, femme d'ouvrage...)	0,00	1,00	85,03
spécialisé (soit universitaire, soit niveau bachelier) (ex: ingénieur, informaticien, programmeur, ...)	11,00	7,00	82,50
paramédical (ex: infirmier en radiologie, logopède...)	0,00		2,00
	96,00	46,25	904,2

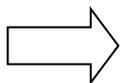
Recrutement de profils spécifiques pour s'inscrire dans divers processus innovants

- la gestion des énergies (ingénieur en thermique énergétique),
- l'aménagement des espaces pour les personnes à mobilité réduite (ingénieur architecte)
- la gestion du risk management
- la plastination (domaine médical: technicien prosecteur, anatomie)
- la web TV et le domaine audiovisuel
- l'apprentissage des langues étrangères (professeurs de langues)
- la documentation électronique (documentalistes)
- les médias sociaux (master en communication)
- le domaine de la protection du travail...
- le domaine de qualité et de l'évaluation

Offre d'emplois dans des métiers en pénurie

- électromécanicien
- tourneur fraiseur pour ses ateliers de mécanique
- bachelier en construction
- bacheliers en informatique, ...

ULG : grande diversité de métiers



fonction valorisante dans un milieu intellectuellement stimulant
sécurité d'emploi

Politique de formation pour l'ensemble de son personnel

Des activités de formation professionnelle sont organisées chaque année. Elles permettent aux agents qui le souhaitent d'acquérir des connaissances de base ou complémentaires dans un domaine professionnel ou encore de confirmer, d'entretenir, d'actualiser leurs connaissances dans le but de valoriser leur compétence professionnelle.

Les programmes de formation sont souples et permettent de répondre aux préoccupations professionnelles de chacun. Les matières abordées sont diverses :

- langues étrangères (anglais, néerlandais, espagnol, italien, allemand)
- informatique (word, excell, access, filemaker, outlook, dreamweaver, indesign, autocad, ...)
- finance
- développement personnel
- communication
- management
- sécurité et biosécurité
- qualité, ...

Ces **espaces de perfectionnement sont aussi très appréciés pour les occasions d'échanges** qu'ils génèrent entre les participants. Cela crée des liens et des ponts entre les différentes catégories de personnes et de métiers et tisse des réseaux.

Mise en place de démarches de bien-être pour le personnel

- tickets restaurant 5 euros pour tous
- assurance groupe
- fête du personnel annuelle (850 inscrits)
- midis de l'ARH
- Saint-Nicolas pour 620 enfants
- réduction dans de nombreux commerces (dont par exemple pharmacie, magasin bio, ...)
- personne de confiance en cas de mal être, lieu d'écoute, ...
- séance de gym douce et gym du dos
- Pistes en projet pour l'avenir : par exemple pendant l'été : cours d'art floral, massage assis sur lieu de travail, atelier culinaire, ...

Formules d'aménagements de fin de carrière

- Plan départs sur base volontaire de 2010 à 2015 dans la limite des réglementations en vigueur

CHAPITRE IV : Rôle de l'ULg dans le cadre de l'éman- cipation de la métropole liégeoise

Une université forte dans une ville forte.
Les destins des deux institutions sont liés
Que deviendrait l'une sans l'autre ?

Peut-on imaginer une grande ville de Liège, une ville européenne, sans université ?

Peut-on imaginer une « grande » université sans attache à une grande ville (le cas de Bruxelles et UCL sont particuliers, même si LLN se développe, où une université peut-elle aller chercher ses étudiants) ?

Déjà en 2000, la relation entre développement régional et l'université était mise évidence. Liège était déjà cataloguée comme ville européenne sur base d'un certain nombre de critères dont les communications, l'économie, le rayonnement culturel, les relations internationales, la recherche, la technologie...critères qui sont évidemment liés à l'activité universitaire.

Ainsi ces critères mettent en évidence le fait que les universités :

- Constituent des réservoirs de personnel qualifié
- **Attirent les investisseurs (spinoffs, parc scientifique...)**
- Favorisent les synergies entre laboratoires de recherche et les entreprises
- Participent au développement des services et infrastructures utiles à la collectivité dans le domaine de l'éducation, du sport et de la culture
- Contribuent à la revitalisation des espaces urbains (mobilité, bâtiments...)

Rappel des **trois missions de l'université** : enseignement, recherche, service à la communauté (universitaire, ou autre...)

Emploi : près de 15.000 emplois liés

- Directs : 5.000
- Indirects
 - CHU : plus de 5.000
 - Parc scientifique de Liège : 2.800
 - Spinoffs : 1.500

Enseignement

Qualité, niveau, complémentarité avec HE et secondaire

- enseignement de proximité qui conserve les étudiants dans la région
- Relations avec les hautes écoles (accords, co-diplomation)
- Pôle mosan

- 11 facultés et 43 départements
- 38 bacheliers, 193 masters, 68 masters complémentaires dont certains sont parfois uniques en Communauté française
- Formation continuée
- Collaborations, colloques internationaux....qui attirent étrangers à Liège, font vivre HORECA et participent au rayonnement de Liège

Recherche et valorisation de la recherche, économie

- Plus de 471 unités de recherche
- 20 centres de recherche interdisciplinaire de grande envergure (GIGA, neurosciences, biotechnologie, spatial)
- 1500 chercheurs sur contrats
- Collaboration avec des pays de tous les continents
- 150 millions d'euros de CA
- Collaboration avec les entreprises (pas que sur Liège) au niveau des pôles de compétitivité
- Clusters (image...)

- Interface entreprises-université

- Relation avec le monde de l'entreprise
- Spinoffs
- Formation continuée
- brevets licences

- Opérateurs de commercialisation

Outils de financement et de commercialisation

Gesval : 100% ULg, participe activement à la valorisation économique du savoir-faire :

- Gestion des projets ou d'entreprises confiée à l'ULg
- Valorisation du savoir faire
- Valorisation des brevets, licences et leur gestion
- Gestion du portefeuille de participation

- Spinventure : propriété de Gesval et Meusinvest (outil financier d'accompagnement), CIDE Socran (soutien aux entreprises en émergence et en développement)

- Gestion de la phase financière de nouveaux projets
- Recherche de partenaires industriels et financiers
- Mise sur pied d'un plan financier et accompagnement du créateur

Parc scientifique

- Géré par la SPI+, société intercommunale chargée du développement économique en province de Liège
- Réservé aux entreprises dans les secteurs de pointe et nouvelles technologies
- À proximité de l'université
- Atout pour attirer les sociétés étrangères dans les hautes technologies

Culture et social

- Théâtre, cinéma, radio 48FM
- Musées (galerie Wittert, métallurgie, embarcadère du savoir, aquarium, maison de la science, observatoire du monde des plantes ST...)
- Passeport Opthemus
- Expositions, conférences (grandes conférences liégeoises),
- Concerts, chorale, patrimoine naturel et architectural
- Sports et loisirs (ST)
- Formation continue
- Hôpital universitaire et son réseau (lits au CHR...)
- Rénovation bâtiments au sein de la ville

Ville

- Université complète et publique, unique en Communauté française
- Education : maternel, primaire, secondaire et supérieur non universitaire, l'université est l'apanage des grandes villes
- Si on met Bruxelles de côté ; Liège est la seule métropole à avoir une université complète pour le moment

Atouts de Liège

- Aéroport
- Gare
- Meuse
- Réseau routier et de transport
- Ville wallonne importante, vivier en termes d'étudiants
- Attractive en termes de culture (opéra, théâtre, ...)

Collaboration ville-université

- Réunions régulières (ville-université)
- Immobilier (Val Benoît, éco-quartier, Montéfiore...)
- Musées, culture
- Enseignement (traduction, interprétation, architecture...)
- Collaboration avec la province (prévention santé...)
- problème de la mobilité et de la localisation de l'université

CHAPITRE V : Environnement

Structures mises en place :

- Ingénieur en charge des problèmes liés à l'énergie engagée à l'A.R.I. (Administration des Ressources Immobilières)
- Commission GRAPPE chargée de conseiller la Commission des Bâtiments en matière environnementale
- Commission « énergie » chargée de conseiller la Commission des Bâtiments en matière de politique énergétique
- Responsable mobilité engagée à l'Université

Consommations estimées dans les années qui viennent pour l'ensemble des sites (Liège-centre, Liège-Sart Tilman, Arlon, Gembloux) :

- Pour le marché de fourniture de gaz naturel : 2.851.000 € TVA comprise par an pour des volumes annuels de consommation estimés à 62.000 MWh par an.
- Pour le marché de fourniture en électricité haute et basse tension : 5.895.000 € TVA comprise pour des volumes annuels de consommation 42.000 MWh par an.

Ceci pour alimenter :

- Centre Ville : +/- 30 bâtiments pour +/- 100.000 m²
- Sart Tilman : +/- 100 bâtiments pour +/- 390.000 m²
- Arlon : +/- 10 bâtiments (y compris les 2 maisons d'étudiants et la maison en location) pour +/- 12.500 m²
- Gembloux : +/- 47.000 m²

Au plan stratégique, l'environnement est un des soucis majeurs de notre politique immobilière.

- Décision de consacrer des budgets complémentaires pour la construction de bâtiments peu énergivore.
- A Liège, abandon du transfert systématique des activités au Sart Tilman. Ainsi, l'aménagement d'anciens cinémas au centre-ville en amphithéâtres permet de réhabiliter des bâtiments abandonnés difficiles à reconditionner tout en limitant les déplacements de groupes importants d'étudiants vers le Sart Tilman.
- Révision du plan d'urbanisme du Domaine du Sart Tilman avec un développement du réseau de déplacement en modes doux et une densification des zones construites.

Dans le but de limiter l'impact de la hausse des coûts de l'énergie, nous avons pris les mesures suivantes : mise en service de trois installations de cogénération : deux petites turbines fonctionnent au gaz et une chaudière de grande dimension est alimentée en biomasse (pellets).

Pour le Sart Tilman, qui est notre plus grand site, le bilan estimé (la chaudière biomasse vient d'être mise en service) est le suivant :

- En gaz, notre besoin initial annuel était de 78.000MWH ; il devrait passer à un peu moins de 34.000MWH.
- En électricité, sur les 36.000MWH nécessaires, nous devrions en produire plus ou moins 11.500 nous-mêmes.

Ceci en consommant 4.800MWH/an de gaz (petites turbines) et 89.000MWH/an de biomasse (16.000 tonnes de pellets par an).

La cogénération à base de biomasse produit ainsi 28% de nos besoins en électricité (un petit tiers) et 60 % de nos besoins en chauffage à l'aide d'une énergie renouvelable. Si la rentabilité de cette installation dépend du prix des différentes énergies ; il est clair que la diversification de nos sources d'énergie ne peut qu'être un bon choix. De plus, l'économie de gaz, énergie fossile, représente un gain d'environ 10.000 tonnes/an de CO₂.

Il faut ajouter à cela les économies de CO₂ engendrées grâce à la production d'électricité de la cogénération qui représente environ 3.000 tonnes par an.

Dans le domaine de la production, nous avons encore en projet, au Mont Rigi, de remplacer l'actuelle chaudière à mazout par une chaudière à pellets. Ceci représente 480 MWh de fuel économisé (128 tonnes de CO₂ évités).

L'étude en cours de valorisation de la biomasse du domaine du Sart Tilman pourrait aussi conduire à remplacer l'actuelle chaudière à mazout de l'Observatoire du Monde des plantes par une chaudière à chips (ou plaquettes de bois), avec pour résultat 1.250 MWh de fuel économisé (332 tonnes de CO₂ évités).

Il convient d'ajouter que nous portons une attention particulière à l'amélioration de la régulation du chauffage. Au centre-ville, nous avons une étude en cours dont nous espérons entre 10 et 25% d'économies de gaz naturel de chauffage (instituts d'anatomie et de zoologie).

Enfin, une première installation modeste de panneaux solaires photovoltaïques (20 m² sur le toit de l'Institut Montefiore au Sart Tilman) produit environ 3 MWh par an pour une économie de CO₂ de presque une tonne par an. Il entre dans nos intentions de développer ce type d'installation dans les années qui viennent.

Pour limiter la demande en chauffage, nous avons mis en place une politique d'isolation thermique systématique des bâtiments à l'occasion des travaux de renouvellement de toitures et de façades :

Outre le bâtiment B31 (Faculté de droit) qui a été totalement isolé lorsque nous avons rénové sa façade, nous avons ainsi récemment isolé thermiquement 1.300m² de façades, renouvelé 460m² de châssis et isolé 825m² de toiture.

Des travaux commencent pour isoler 626m² de façades et 116m² de châssis supplémentaires.

Des projets sont en cours pour isoler 7.500m² de toitures, 1.160m² de façades et 980m² de châssis.

Dans le domaine de l'environnement, nous avons une politique de réalisation de toitures végétales chaque fois que cela se justifie (mais parfois peu indiquées dans l'environnement boisé du Sart Tilman). Ceci permet d'étaler dans le temps les quantités d'eau rejetées à l'égout en cas d'orages et de protéger les étanchéités de toitures.

Une récupération des eaux de pluie est installée dans le nouveau restaurant.

Les efforts réalisés ces 5 dernières années pour détecter et réparer les fuites d'eau ont permis de passer de 525.000 à 350.000 litres de consommation annuelle.

Nous avons installé des pavillons préfabriqués au Sart Tilman pour répondre à la demande de plus en plus importante de surfaces de bureaux. La réalisation de toitures végétales pour les protéger et les pérenniser est en cours. Outre l'allongement de la durée de vie des bâtiments, ces toitures, en évitant la surchauffe dans les bâtiments, ont pour avantage de nous permettre de ne pas installer de conditionnement d'air. Les unités de conditionnement existantes dans le premier bâtiment ont été retirées.

Nous avons aussi parmi nos objectifs le colmatage du réseau d'égout pour y limiter les infiltrations d'eau claire qui ne sont pas les bienvenues dans les stations d'épuration.

Concernant les déchets de type ménager, le tri instauré permet d'évacuer vers des filières spécifiques les papiers et cartons (233,5 tonnes en 2011), les PMC (annuellement à peu près 6.000 sacs de 120 litres), les encombrants (23,8 tonnes en 2011) et les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques). Les déchets résiduels ont ainsi pu être « réduits » à 490,4 tonnes en 2011.

Le ramassage des dépôts clandestins et des déchets au bord de circulations par notre personnel a permis de collecter, en 2011, 41,7 tonnes tandis que les poubelles de rue ont reçu 23,3 tonnes de déchets de classe II (déchets non dangereux et non inertes).